



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 19 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans la perspective de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'Agence européenne du médicament (EMA), actuellement basée à Londres, devra être relocalisée au sein d'un État membre de l'Union européenne.

Huit villes françaises se sont portées candidates pour accueillir cette agence : Lens-Liévin, Lille, Lyon, Montpellier, Nice, Paris Sud-Villejuif, Strasbourg et Toulouse.

Un Comité d'audition, co-présidé par Mme Geneviève FIORASO, ancienne Ministre et M. François PHILIZOT, préfet, et composé de représentants des administrations centrales concernées (santé, économie et finances, affaires étrangères, Secrétariat général des affaires européennes et Commissariat général à l'égalité des territoires) a examiné les dossiers de candidature de ces huit villes. Sa mission était d'identifier de façon objective le territoire dont les caractéristiques et les atouts offriraient à la France, dans les négociations à venir avec les autres États membres, les meilleures chances de succès pour accueillir l'Agence européenne du médicament.

Les critères d'appréciation retenus étaient en particulier l'implantation (espace, équipement, coût), l'accueil des agents expatriés et de leur famille (établissements scolaires internationaux notamment), l'accessibilité (transports, présence d'un aéroport international, offre hôtelière) ainsi que l'attractivité de l'environnement socio-économique. Les mesures d'accompagnement proposées pour garantir un accueil de qualité des personnels et l'installation dans de bonnes conditions de l'agence ont également été prises en compte.

Les auditions des candidats se sont tenues mercredi 12 et jeudi 13 avril 2017. Le comité d'audition a souligné la qualité des dossiers présentés par les huit territoires et a proposé, à l'issue de ces auditions, de présélectionner trois candidatures : Lille, Lyon et Paris-Sud-Villejuif.

Après avoir entendu la commission et après avis des ministres concernés, le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de présenter la candidature de Lille à l'accueil de l'agence européenne du médicament.

Lille est idéalement située au cœur de l'Europe, à 40 min de Bruxelles, 1h20 de Londres et 1h de Paris. Elle bénéficie d'une très bonne accessibilité s'appuyant sur l'aéroport international Roissy Charles-de-Gaulle situé à 50 min en TGV de Lille (25 allers-retours par jour). La France dispose d'un écosystème de santé (recherche, innovation, industrie) exceptionnel, dont Lille est l'un des pôles majeurs.